



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 27 juin 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h48

Etaient présents :

C.A.G.B' : AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; TAILLARD Fabrice ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; PROST Jean-Paul ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : JACQUIN Denis ; MAURICE Yves ;

Secrétaire de séance : POUJET Yannick

Procuration de vote :

Mandants : FALCINELLA Béatrice ; EDME Pierre ; MAILLOT Elsa ; MONIOTTE Jacques ; STHAL Rémi ;

Mandataires : THIEBAUT Catherine ; DAUDEY Pierre ; BIZE Thibaut ; PROST Jean-Paul ; CAULET Claudine

Objet : Point sur le programme ZDZG

POINT SUR LE PROGRAMME ZDZG

Rapporteur : Monsieur Sylvain DUCRET, Vice-Président

Lancé en 2015 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, ce programme s'inscrit dans le cadre de la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte et vise à soutenir les collectivités les plus ambitieuses en matière de prévention et de gestion des déchets, dans une démarche d'économie circulaire, en contribuant à développer l'emploi local. Les territoires lauréats bénéficient d'un accompagnement technique et financier par l'ADEME pendant 3 ans. Le SYBERT a été lauréat de ce programme en décembre 2015. Une chargée de mission a été recrutée en avril 2016 pour préciser et suivre ce projet pour un démarrage effectif au 1^{er} janvier 2017.

A l'issue de ces 3 ans, le SYBERT s'est fixé les objectifs suivants :

- 15 % de réduction des DMA (déchets ménagers et assimilés)
- 95 % de taux de valorisation globale (matière, organique et énergétique)
- 55 % de réduction des tonnages de déchets enfouis

LANCEMENT DU PROGRAMME

Vendredi 31 mars 2017, les membres du Comité de Pilotage et du Comité Technique du Programme «Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage» se sont réunis pour la 1^{ère} fois. 35 personnes avaient répondu à l'invitation du SYBERT pour assister à la présentation de ce projet et en découvrir les actions prévues : ADEME, Ascomade, CERC, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Cluster éco-chantiers, DRAAF, Plateforme Franc-comtoise d'éducation à l'environnement et au développement durable, Régie des Quartiers, Rudologia, Trivial Compost, les adhérents du SYBERT (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Communautés de Communes Loue Lison et du Val Marnaysien),...

Début juillet, une journée d'échanges aura lieu sur les biodéchets avec les acteurs économiques concernés.

Le Comité Syndical prend connaissance de cette information.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

